



Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 2 avril 2013.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil des commissaires a procédé aux nominations suivantes afin de combler des postes laissés vacants par la démission d'un de ses membres :
 - » monsieur Ronald Tremblay comme membre du Comité exécutif;
 - » messieurs Luc Lamoureux et Alain Langlois comme membres du Comité d'évaluation du directeur général;
 - » madame Reine Cossette comme membre régulier du Comité permanent d'étude des demandes de révision d'une décision (Comité de révision) et madame Peggy Black comme membre substitut.
 - Le Conseil a résolu de modifier la structure du Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) afin qu'il soit dorénavant intégré au Centre de formation professionnelle des Patriotes.
 - Monsieur Gino Le Brasseur a été désigné représentant à la table sectorielle de l'éducation au Conseil d'administration du CDL de Marguerite-D'Youville.
 - Le Conseil a autorisé la tenue de consultations sur les sujets suivants :
 - » la demande de renouvellement d'un projet particulier pour l'École d'éducation internationale;
 - » le projet de *Politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources*;
 - » les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative aux services aux dîneurs* (modification du plan familial);
 - » le projet de *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire*.
 - Le Conseil a adopté les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes* (frais pour les places disponibles et ajout d'un plan familial) ainsi que les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative aux services aux dîneurs* (frais pour le service annuel ou ponctuel);
 - Le Conseil a résolu de reconduire le mandat de madame Maude Rousseau à titre de Protecteur de l'élève pour une période de trois ans, du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.
 - Conformément aux règlements de la FCSQ, plusieurs commissaires ont été désignés à titre de délégués auprès de l'assemblée générale de la Fédération qui aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2013 à Montréal.
 - Le Conseil a mandaté la présidente et le directeur général afin qu'ils poursuivent les discussions avec la Ville de Boucherville pour conclure une entente d'échange de terrains aux abords de l'école secondaire De Mortagne, en vue de la construction de nouveaux plateaux sportifs, en tenant compte des éléments suivants :
 - » Le fait que la CSP ne prévoit pas faire d'agrandissement d'école nécessitant la parcelle de terrain convoitée par la Ville;
 - » le souhait de l'école secondaire De Mortagne de promouvoir davantage certaines options du projet pédagogique particulier Sport-études;
 - » l'utilisation possible des nouveaux plateaux sportifs par l'école secondaire De Mortagne, à un taux préférentiel;
 - » le fait que les coûts d'aménagement des nouvelles infrastructures seraient entièrement assumés par la Ville de Boucherville ou une organisation sans but lucratif encadrée par celle-ci;
 - » le fait que les coûts de réaménagement de la piste d'athlétisme, du terrain de soccer extérieur et des terrains de volleyball extérieurs seraient entièrement assumés par la Ville de Boucherville;
 - » le fait que ce projet permet à la CSP d'éviter d'avoir à encourir certaines dépenses de réfection;
 - » le fait que les taxes afférentes à cet échange de terrain, s'il y a lieu, seront entièrement assumées par la Ville de Boucherville;
 - » l'échange de terrain doit être autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- Le Conseil municipal de la Ville de Boucherville et le Conseil des commissaires de la CSP devront se prononcer de façon finale sur ce projet, une fois les négociations terminées.